

PLUS

MORTES, MARGARITA ET OLENA?

PAGE 5

SÉRIE: LE CANADA DES VILLES

< REGINA, UN TROU QUI FAIT JASER... PAGE 3



L'équipage du navire de guerre danois *Vedderen* s'est rendu visiter l'île de Hans, à mi-chemin entre la ville de Thule, au Groenland, et l'île d'Ellesmere, qui appartient au Canada, à l'été 2002. Le Canada revendique la possession de ce morceau de terre de trois kilomètres carrés. Mais sa marine n'est pas capable d'affronter la glace. Le Danemark, en revanche, possède quatre brise-glaces...

GRANDES MANOEUVRES DANS L'ARCTIQUE

Le Canada risque de perdre le contrôle sur de larges pans de son territoire

Le Canada revendique sa souveraineté sur l'Arctique. Mais il n'a pas les moyens de ses ambitions : notre marine est incapable d'affronter la banquise, alors que le Danemark, la Russie et même la Chine se permettent des incursions sur le territoire. Le point sur une région dont l'importance pourrait devenir primordiale avec le réchauffement planétaire.



MATHIEU PERREAULT

Le Canada roule les mécaniques en Arctique. Depuis deux ans, des patrouilles de rangers sillonnent les glaces. Cet été, des manoeuvres impliquant près de 500 militaires de la marine, de l'armée et de l'aviation simuleront une intervention militaire en Arctique. L'an prochain, des avions de surveillance sans pilote seront testés. Et le dernier budget fédéral a alloué 70 millions

sur 10 ans pour défendre scientifiquement les revendications territoriales canadiennes face à celles de la Russie, du Danemark et des États-Unis. Ces projets surprennent, alors que la pertinence de l'armée canadienne est remise en cause. Mais les missions en Arctique répondent à une donne géostratégique complètement nouvelle : le réchauffement planétaire. « D'ici 2020 à 2030, l'Arctique sera suffisamment libre de glaces pour devenir une route maritime rentable pour le cargo », affirme Rob Huebert, politologue au centre d'études militaires et stratégiques de l'Université de Calgary. « Si le Canada n'a pas un contrôle réel de l'Arctique, sa souveraineté sur le passage du Nord-Ouest pourrait être remise en cause. Des

questions d'exploitation de ressources naturelles sont aussi en cause. » Il n'est pas question d'enlever au Canada toutes les terres au nord du Nunavut. La Russie, par exemple, réclame environ 10 % des

« D'ici 2020 à 2030, l'Arctique sera suffisamment libre de glaces pour devenir une route maritime rentable pour le cargo. »

750 000 km² que fait le territoire canadien en Arctique, selon Dennis Hains, directeur général du service hydrographique du ministère des Pêches et Océans. Les États-Unis réclament une portion similaire, un triangle à la frontière de l'Alaska et

du Yukon. Quant aux Danois, ils ne réclament que l'île de Hans, qui fait trois kilomètres carrés. Mais si le Canada perd chaque fois, certains pays pourraient être tentés de contester l'autorité canadienne

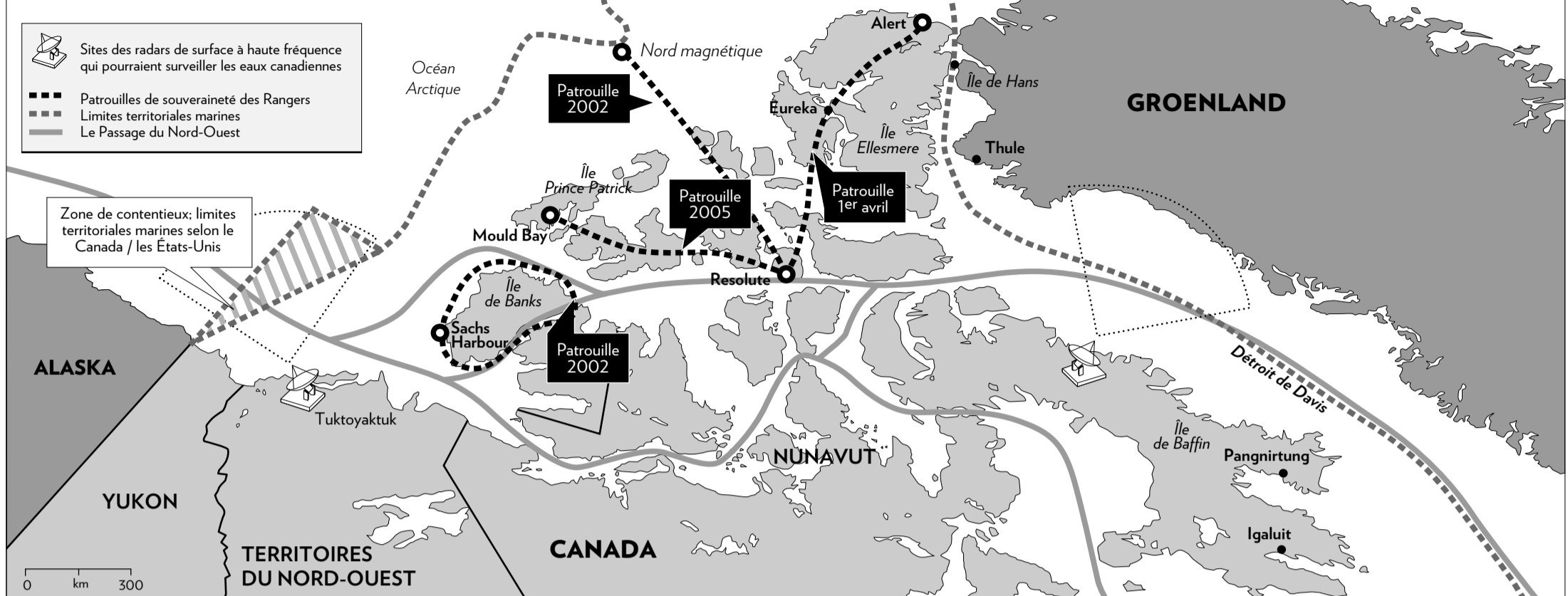
sur le passage du Nord-Ouest, la route de navigation qui serpente entre les îles arctiques canadiennes et qui faisait tant rêver les premiers explorateurs européens. Passer par l'Arctique ferait gagner un temps précieux aux cargos géants, qui ne passent plus

dans le canal de Panama, dans les itinéraires entre l'Asie et la côte est américaine ; pour le moment, ils doivent contourner le sud de l'Argentine. « Pour le passage du Nord-Ouest, le grand enjeu est celui de l'environnement, dit M. Huebert. Qui décidera des normes de résistance à la glace des pétroliers qui emprunteront cette route ? La Convention du droit de la mer de l'ONU, que le Canada a signée l'automne dernier, prévoit que des pays peuvent demander l'application de normes environnementales plus sévères dans les eaux internationales, mais cela implique des négociations.

➤ Voir ARCTIQUE en 2

PLUS

RIFI FI DANS L'ARCTIQUE



Grandes manoeuvres dans l'Arctique

ARCTIQUE

suite de la page 1

Il vaudrait mieux avoir complète juridiction sur le passage du Nord-Ouest. »

En 2000, un navire chinois a fait escale à Tuktoyaktuk, dans les Territoires-du-Nord-Ouest. Un remorqueur russe a récemment utilisé le passage du Nord-Ouest pour transporter une immense unité de cale sèche de Vladivostok aux Bermudes. Voilà 30 ans, Exxon a surpris le Canada en y faisant passer le superpétrolier *Manhattan*. Cet événement a mené en 1988 à la signature de l'Accord de coopération en Arctique, qui prévoit qu'un pays doit avertir le Canada avant d'y envoyer un navire.

Aucun brise-glace

Chose certaine, le Canada est mal équipé pour jouer aux gros bras. « Notre marine n'est pas capable d'affronter la glace, explique le colonel Norris Pettis, commandant des forces canadiennes du Nord. Seule la garde côtière a des brise-glaces, mais ils ne sont pas ar-

més. » En comparaison, le Danemark a quatre brise-glaces.

Cet avantage est apparu clairement à l'été 2002, quand le Danemark a visité l'île de Hans, qui est située à mi-chemin entre la ville de Thule, au Groenland, et l'île d'Ellesmere, qui appartient au Canada. Le quotidien torontois *The National Post* a fait tout un plat, à la fin mars, de l'impuissance du Canada face aux revendications territoriales danoises.

Le ministère canadien des Affaires étrangères assure que le Danemark a demandé la permission au Canada avant de mettre le pied dans l'île de Hans. Mais l'ambassadeur danois affirme qu'il n'y avait aucune permission à demander. « Les Danois nous ont demandé la permission d'aller dans l'île de Hans par le biais de notre ambassade à Washington », a indiqué à *La Presse* le porte-parole des Affaires étrangères, Reynald Doiron.

Pourquoi à Washington ? « Je ne sais pas », a admis M. Doiron. Le porte-parole a tenu à préciser : « Nous n'avons pas de dispute territoriale avec le Danemark. Nous

connaissons leur position, ils connaissent la nôtre. Nous sommes simplement en désaccord. »

Selon M. Huebert, qui s'intéresse à l'Arctique depuis une dizaine d'années, le Danemark n'a fait qu'avertir le Canada de son expédition. Pourquoi, alors, avoir choisi précisément 2002 pour aller dans l'île de Hans ? Pourquoi pas avant, ou après ? « Quand j'ai posé la question à mes contacts danois, ils m'ont répondu : parce qu'on a le droit, explique le politologue albertain. Mais en coulisses, j'ai appris que le Danemark a fait des études géophysiques en relation avec des ressources naturelles dans la région. »

Occuper le territoire

Dans le cadre de sa revendication de l'île de Hans, le Danemark répète souvent que la souveraineté est d'abord et avant tout une question d'occupation du territoire. On peut interpréter de cette manière les « patrouilles de souveraineté » qu'ont commencé à effectuer chaque année, depuis 2002, les rangers, une unité de l'armée cana-

dienne chargée de la surveillance de l'Arctique. Le Canada a 150 soldats de l'infanterie et de l'aviation en Arctique, auxquels s'ajoutent 1500 rangers, des réservistes souvent autochtones.

Les patrouilles de motoneiges ont lieu en avril, alors que la température est plus clémente (-20 à -40) mais que les glaces tiennent toujours. Celle de 2002 a fait 1700 kilomètres en 16 jours pour atteindre le pôle magnétique, qui se trouve en plein océan, à partir de la base de Resolute. En 2003, une patrouille à partir de l'île du Prince-Patrick a été remplacée par une circumnavigation de l'île de Banks, quand un chasse-neige est tombé en panne dans un aéroport qui devait servir de base. Plus tard en 2003, une petite patrouille a tracé une piste entre Eureka et Alert, distantes de 750 kilomètres. Cette année, l'itinéraire allait de Resolute à Alert, une randonnée de 1300 kilomètres qui a duré une douzaine de jours.

Cet été, le colonel Norris va faire l'essai de drones, des avions sans pilote, pour la surveillance. En août, l'armée fera les premières ma-

neuvres arctiques de son histoire, qui impliqueront 200 soldats, la frégate *HMCS Montréal*, cinq hélicoptères et quatre petits avions Twin Otter. Et le projet de surveillance par satellite Polar Epsilon, qui sera opérationnel en 2008 et couvrira 40 % du territoire canadien, vient d'être approuvé. Tout cela n'est pas donné : l'exercice *Narwhal*, en août, coûtera cinq millions de dollars, et chaque patrouille, 500 000 \$.

Le colonel Pettis envisage même des radars à haute fréquence qui pourraient surveiller les deux extrémités du passage du Nord-Ouest. « Mais il n'y a pas de projet concret pour ces radars, prévient-il. J'ai simplement pensé à différentes manières de surveiller l'Arctique de manière efficace. »

Selon M. Huebert, une solution abordable au problème des brise-glaces serait d'équiper de protection contre la glace l'un des navires de transport que devra acquérir la marine canadienne sous peu, pour remplacer ses vieux *Protecteur*. « Ça ne devrait augmenter le coût que de 10 % au maximum. »

Des négociations lentes

MATHIEU PERREAULT

Les négociations territoriales ont longtemps traîné la patte en Arctique, à cause de la guerre froide et du peu d'intérêt pour cette région. Le Danemark et le Canada se sont entendus sur la division des eaux entre le Groenland et l'île d'Ellesmere depuis plus de 30 ans, mais n'ont jamais résolu la question de l'île

de Hans. Avec la Russie et les États-Unis, tout dépendra des mesures des fonds marins.

Avec la Russie, par exemple, tout est basé sur la fin du plateau continental. « La Convention du droit de la mer établit les limites territoriales à 350 milles nautiques des côtes, ou une profondeur de 2500 mètres. Pour cette raison, nous devons déterminer la profondeur des eaux à l'aide de

capteurs que nous plongeons dans des trous sous la glace. Nous ne pouvons pas utiliser de la détection à distance en avion ou par satellite. Alors c'est très coûteux, et très imprévisible, à cause des aléas climatiques. Certaines années, on accomplit beaucoup, d'autres moins. »

La Russie a vu, voilà cinq ans, ses demandes territoriales rejetées par la commission scientifi-

que de la Convention du droit de la mer. « Il n'y avait pas assez de données, dit M. Hains. Leur tentative a permis de préciser la quantité d'informations nécessaires pour une revendication. Nous tentons maintenant d'établir des liens avec la Russie, le Danemark et les États-Unis pour partager l'information scientifique. Personne ne peut prétendre faire ça tout seul. »

Les signataires de la Convention du droit de la mer ont 10 ans, après la signature, pour faire leurs revendications. Le Canada a donc jusqu'en 2013, alors que la Russie arrive à cette échéance. « Ce qui arrive après

10 ans n'est pas tellement clair, dit M. Hains. Les pays ont sûrement encore le droit de présenter leurs revendications, alors il faudra faire une interprétation de la Convention. »

Les États-Unis n'ont pas signé la Convention, et ont une position ambiguë face aux revendications canadiennes sur le passage du Nord-Ouest. « D'un côté, ils ne veulent pas que la navigation devienne difficile dans des régions comme les Dardanelles, le Bosphore, l'Asie du Sud-Est, dit M. Huebert. Mais en même temps, ils ne veulent pas céder le contrôle sur leurs détroits qui pourraient constituer un cas similaire à l'Arctique. »

Des milliers d'innocents dans les prisons américaines

ADAM LIPTAK
THE NEW YORK TIMES

Une étude exhaustive de 328 affaires criminelles jugées au cours des 15 dernières années et dans lesquelles la personne condamnée a été par la suite blanchie donne à penser qu'il y a des milliers d'innocents dans les prisons américaines aujourd'hui.

Les personnes disculpées l'ont presque toutes été dans des cas de meurtre ou de viol et cela implique, selon l'étude, que de nombreuses personnes innocentes ont été condamnées pour des crimes moins sérieux. Mais l'étude ajoute que ces personnes n'ont bénéficié ni des recherches poussées que tendent à provoquer les affaires de meurtre, ni de la preuve par l'ADN.

Cependant, les avocats de l'accusation ont soulevé des doutes quant à la méthodologie de l'étude, qui a été préparée à l'Université du Michigan et supervisée par un professeur de droit, Samuel R. Gross. Ils soutiennent que le nombre de disculpations est infime comparativement au nombre de condamnations au cours de cette période de 15 ans. On compte environ 2 mil-

lions de personnes dans les prisons américaines.

L'étude a permis de retracer 199 accusés disculpés dans des affaires de meurtre, 73 d'entre eux passibles de la peine capitale. Pas moins de 120 disculpations ont aussi été relevées dans des cas de viol. Seulement neuf cas concernaient d'autres types de crime. Dans plus de la moitié des cas, les condamnés avaient été emprisonnés pendant plus de 10 ans.

Les auteurs de l'étude ont précisé qu'ils avaient choisi l'année 1989 comme point de départ de leur travail parce que cette année-là est intervenue la première cause où une accusé a été blanchi grâce à une preuve par ADN. Parmi les 328 causes qu'ils ont relevées après 1989, 145 comportaient une preuve par ADN.

Dans 88 % des cas de viol de l'étude, la preuve par ADN a contribué à libérer le prisonnier. L'étude a aussi permis de découvrir que des facteurs très différents contribuent à des condamnations injustifiées.

Environ 90 % des condamnations injustifiées dans des affaires de viol tenaient à une identification fautive par des témoins, et très sou-

vent les témoins faisaient partie d'une race différente de celle de l'accusé. L'étude souligne en particulier que les hommes noirs formaient un nombre disproportionné de condamnés disculpés dans des cas de viol.

Les causes principales des condamnations injustifiées dans des affaires de meurtre tenaient à de faux aveux et à des parjures par des coaccusés, des informateurs, des policiers ou des experts légistes.

Les viols interraciaux ne sont en effet pas fréquents. Les viols de femmes blanches par des hommes noirs, par exemple, forment moins de 10 % de tous les viols, selon le département américain de la Justice. Mais dans la moitié des cas où les accusés ont été disculpés de viols pour lesquels les données raciales étaient disponibles, des hom-

mes noirs ont été injustement condamnés pour viol de femmes blanches.

« L'explication la plus évidente de cette disparité raciale est probablement aussi la plus crue, note l'étude. Les Américains de race blanche sont beaucoup plus susceptibles de confondre une personne noire avec une autre, qu'un membre de leur propre race. »

Par ailleurs, les auteurs de l'étude ont découvert que les causes principales des condamnations injustifiées dans des affaires de meurtre tenaient à de faux aveux et à des parjures par des coaccusés, des informateurs, des policiers ou des experts légistes.

Une autre étude qui s'est penchée sur 125 cas comprenant de faux aveux et publiée le mois dernier dans la *North Carolina Law Review* a fait ressortir que ces aveux sont les plus courants parmi les membres de groupes vulnérables à la suggestion et à l'intimidation.

« Trois groupes de personnes sont les plus susceptibles de faire de telles confessions », soutient Steven A. Drizin, professeur de droit à l'Uni-

versité Northwestern, qui a réalisé l'étude avec Richard A. Leo, professeur de criminologie à l'Université de la Californie, à Irvine. « Il s'agit des personnes ayant une déficience mentale, des personnes atteintes d'une maladie mentale et des jeunes », précise-t-il.

Cependant, des critiques de l'étude du Michigan s'interrogent sur la méthodologie employée et soutiennent qu'elle surestime le nombre de personnes vraiment innocentes.

À Astoria, en Oregon, Joshua Marquis, procureur de district du comté de Clatsop, soutient que nombre de personnes disculpées en vertu de la définition de l'étude pourraient avoir véritablement commis les crimes en question bien que les preuves soient devenues si minces qu'elles soulèvent un doute raisonnable.

« Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il vaut mieux 10 hommes coupables libres qu'un seul homme innocent condamné, a dit M. Marquis. Mais est-il préférable de voir 100 000 hommes coupables jouir de la liberté plutôt que de voir un homme innocent condamné ? Sur le plan de la politique coûts-bénéfices, la réponse est non. »

SÉRIE LE CANADA DES VILLES

Regina

Le choix du prochain gouvernement fédéral sera en bonne partie celui des électeurs urbains. Mais ceux-ci sont aussi différents les uns des autres que les villes dans lesquelles ils vivent, où qu'ils soient au Canada. Jusqu'à vendredi prochain, *La Presse* vous offre une série sur les grandes villes canadiennes. Aujourd'hui, Regina.

Un trou qui fait jaser...

Les travaux d'excavation du lac Wascana fascinent les Réginois

Un trou qu'on creuse, qu'on creuse. C'est le sujet de l'année à Regina, la capitale de la Saskatchewan. Les travaux d'excavation du lac Wascana fascinent en effet ses habitants qui ne parlent que de cela. Un projet titanesque, mais aussi symbolique d'une quête de fierté.



KARIM BENESSAIEH

Imaginez que, tous les jours, des dizaines de milliers de Montréalais se massent autour du chantier du métro vers Laval. Sept jours sur sept, 24h sur 24, les badauds suivent l'évolution des travaux et commentent la performance des ouvriers. Tous les jours, à la une de *La Presse*, un éditorialiste signe un long billet sur les charmes du chantier ou son importance pour la fierté des Montréalais.

Toutes proportions gardées, c'est exactement ce qui est arrivé à Regina l'hiver dernier. Sans fausse honte, et même avec un enthousiasme contagieux, des milliers de citoyens de la capitale de la Saskatchewan ont suivi les travaux d'excavation du lac Wascana.

« C'est le plus grand chantier jamais entrepris ici, les gens en sont très fiers », dit Pat Fiacco, maire de Regina depuis 2000. Rencontré sur les lieux, un citoyen, Peter Williams, avoue venir tous les deux jours voir le gigantesque chantier sur lesquels s'activent une trentaine de camions. « Je viens dans l'idée de passer 10 minutes, voir deux ou trois camions se remplir, puis je reste deux heures. C'est fascinant, toute cette organisation, ce mouvement constant. Et j'adore ces grosses machines. »

Contrairement à Montréal, ajoute-t-il, Regina n'a pas été gâtée par la nature. « Il n'y avait rien ici, pas de belle rivière et pas d'arbres. Tous les arbres, dans la ville, ont été plantés de main d'homme et l'eau a été emprisonnée pour en faire un lac. »

Le plus grand site

Ce plan d'eau artificiel de deux kilomètres de long, creusé en 1931 en plein cœur de la ville, s'est rempli de sédiments et de déchets avec le temps. Avec un budget de 18 millions, dont neuf proviennent d'Ottawa et cinq du gouvernement provincial, on a vidé le lac au début de l'hiver et creusé le lit sur une profondeur moyenne de 5,5 mètres du 6 janvier à la mi-mars.

Et comme on est à Regina, où tout a pratiquement été remodelé par l'homme, on a déposé le 1,3 million de mètres cubes de terre excavée un peu plus loin, pour en faire de jolies collines. Sur lesquelles on plantera des arbres, à l'image des 350 000 arbres déjà

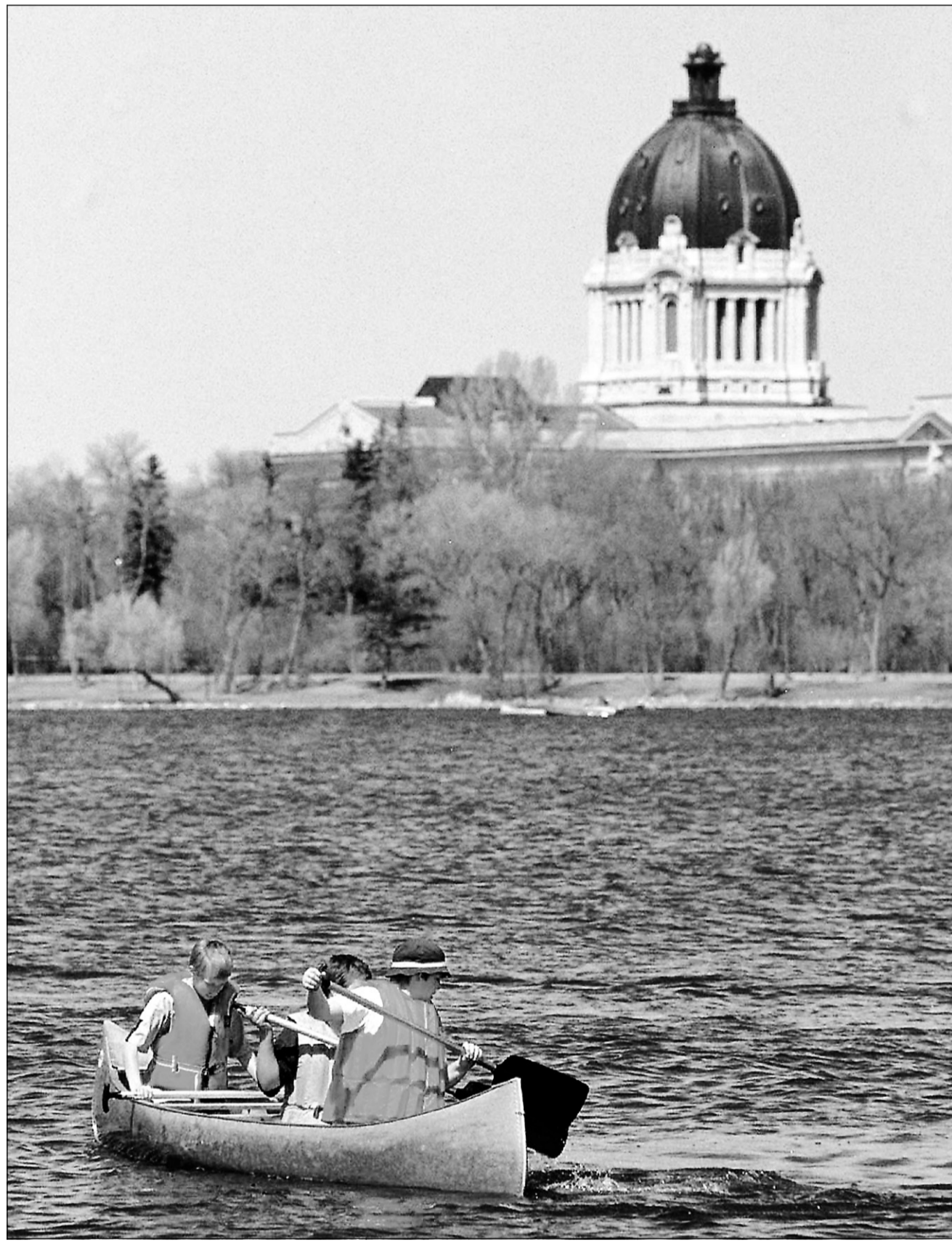


PHOTO PRESSE CANADIENNE

En canot sur le lac Wascana, un trou qu'on creuse, qu'on creuse... et dont on a fait le sujet de l'année, à Regina.

plantés depuis 100 ans sur le territoire de la ville. « Le parc Wascana, autour du lac, est le plus grand site construit de main d'homme en Amérique du Nord, vous savez », précise Werner Kowdel, un Réginois venu filmer l'avancement des travaux.

Outre la revitalisation du lac artificiel, les travaux permettront également de disposer d'un grand bassin pour les épreuves aquatiques des Jeux du Canada de 2005, qui se dérouleront à Regina.

Pluie d'articles

Le quotidien de Regina, le *Leader-Post*, a parfaitement saisi l'engouement de ses lecteurs et leur propose tous les jours des dossiers, des analyses et des billets sur ce qu'on a baptisé ici le *Big Dig*. Pendant le passage de *La Presse*, début mars, l'éditorialiste Bob Hughes a signé, à lui seul, trois longs billets décri-

vant les travaux avec force poésie et envolées lyriques. Entre autres titres évocateurs : *Miracle on Wascana Lake* et *The Big Dig of '31*.

La journaliste Barb Pacholik, elle, a publié un dossier fouillé sur divers aspects plus pointus du chantier. En cinq volets, elle a décrit à peu près toutes les implications — sociales, économiques, techniques — du projet. Elle en rit elle-même. « Je ne peux pas dire que je suis un grand fan de camions et de creusage... Mais il faut admettre que c'est impressionnant. On s'est demandé si les gens n'allaient pas être lassés, mais non, nous continuons de recevoir des lettres de lecteurs qui en veulent plus. »

Au cours de ses recherches, Mme Pacholik a fait une découverte pour le moins étonnante. « Il n'existe aucune photo des travaux effectués en 1931. Rien, même dans les archives du *Leader-Post* où on retrouve quelques articles. Comme si tout le mon-

de avait honte de ce qui s'était passé là. » Il y a 74 ans, en plein cœur de la Grande Dépression, on avait embauché 2107 chômeurs pour creuser le lac à la pelle. Coût des travaux : 102 848 \$.

Le maire Pat Fiacco constate avec un certain plaisir la fascination de ses électeurs pour le *Big Dig*. C'est que, depuis 2001, son administration finance une campagne de marketing dont le premier but est de susciter la fierté des Réginois. Sous le thème *I Love Regina*, on veut promouvoir la qualité de vie dans la petite capitale de 178 225 habitants, essentiellement avec une vidéo, des posters, des t-shirts et des écussons.

Le premier objectif, avoue le maire, est de s'attaquer à la tendance des Réginois à s'autodéprécier. « J'ai visité beaucoup de villes, j'ai de la famille à Montréal où je me rends deux ou trois fois par année. Nous avons une ville merveilleuse, nous

PAT FIACCO

> Maire de Regina depuis 2000 (réélu sans opposition en 2003)

> Âge : 46 ans

> Fils d'immigrants italiens, né à Regina, Pat Fiacco s'est donné comme mission de redonner confiance à ses concitoyens en leur propre ville. Depuis 2001, sa campagne *I Love Regina* suscite une étonnante adhésion des Réginois et a de toute évidence contribué à l'essor économique que connaît la capitale de la Saskatchewan. Son grand défi : endiguer l'exode vers la province voisine de l'Alberta. « Les jeunes veulent voir comment est la vie ailleurs, ça, c'est normal, dit-il. Mais ce qui est important, c'est de leur donner l'opportunité de revenir. »

REGINA

Population : 178 225 habitants
Population Grand Regina : 190 020
Minorités visibles : 9880
Personnes nées à l'étranger : 7,4 %
Connaissance des langues officielles
Anglais seulement : 93,77 %
Français seulement : 0,06 %
Anglais et français : 5,89 %
Ni anglais ni français : 0,28 %
PIB du Grand Regina : 7,05 milliards \$ (22,4 % du total provincial)
Taux de chômage : 5,5 %
Revenu annuel moyen : 30 127 \$
Budget : 305 millions \$
Permis de bâtir (février 2004) : 14,1 millions \$
Taille du conseil : 11 membres, incluant le maire
Nom du maire : Pat Fiacco

n'avons pas les problèmes des grandes villes. Et je crois que nous tenons ça pour acquis, nous ne l'apprécions pas comme on le devrait. »

Ce que ne dit pas M. Fiacco, toutefois, c'est que la ville a le taux de criminalité le plus élevé au Canada par habitant. Réginoise revenue d'un séjour de quelques années à Calgary, Lynne Monday, préfère elle aussi faire valoir les bons côtés de la capitale. « Les gens n'arrêtaient pas de me demander : pourquoi êtes-vous revenue ici ? Je crois que ce dont la Saskatchewan a besoin, plus que tout au monde, c'est une perception positive des gens qui vivent ici. »

Ce qui est loin d'être le cas. Jusqu'au chauffeur de taxi qui, sur la route entre l'aéroport et l'hôtel, se gratte la tête quand on lui demande une petite visite touristique. « Il n'y a pas grand-chose à voir ici, vous savez... À part les travaux pour creuser le lac. »

Après les rêves de grandeur

La Saskatchewan a beau n'avoir qu'un million d'habitants, son parlement à Regina est le plus grand de toutes les législatures provinciales. « Au début du siècle, on croyait que nous allions devenir le centre économique du Canada et que des millions de personnes allaient déferler », raconte avec un sourire Theresa Kutarna, guide touristique.

Un siècle après sa fondation — la ville a fêté son centenaire l'an dernier, la province fera de même en

2005 — Regina a laissé tomber ses rêves de grandeur. Avec ses 178 225 habitants, selon le recensement de 2001, la capitale ne joue manifestement pas dans la cour des métropoles.

Mais son bilan économique demeure intéressant et on ressent même l'onde de choc du boom immobilier qui traverse actuellement le Canada. Ainsi, en février, le prix de vente moyen des maisons s'est établi à 113 437 \$, en hausse de 11,2 % par rapport à 2003.

On est bien entendu loin des prix moyens de Toronto (310 190 \$) ou de Vancouver (354 135 \$). Mais, d'année en année, la ville continue d'avoir un des taux de chômage les plus bas au Canada. Avec 5,5 % en décembre dernier, alors que la moyenne au pays était de 7,4 %, Regina coiffe toutes les villes de taille comparable. En prime, le Conference Board of Canada lui prédit un taux de croissance de 5,1 % pour cette année.

Ces belles nouvelles ne peuvent

toutefois occulter le fait que Regina, comme la Saskatchewan en entier d'ailleurs, se vide au profit de sa riche voisine, l'Alberta. Entre 1996 et 2001, la ville a subi un déclin de 0,4 % de sa population. Au total, selon une compilation effectuée par Statistique Canada en 2002, la Saskatchewan a perdu 37 645 personnes qui ont choisi d'émigrer en Alberta.

Et la ville est toujours aux prises avec un problème aigu : sa population autochtone, regroupée dans le

quartier pauvre et violent de North Centre, ironiquement baptisé *The Hood* (la banlieue) par les non-autochtones. Selon les statistiques officielles, on y compterait 15 685 Indiens aux prises, dans des proportions effarantes, avec des problèmes graves de drogue et de prostitution. Selon une étude de Statistique Canada datant de 1997, plus de la moitié (52 %) des personnes accusées à Prince Albert, Regina et Saskatoon étaient des autochtones, comparativement à leur proportion de 9 % dans la population de ces villes.

Dans le même ordre d'idées, 42 % des victimes dans ces villes étaient des autochtones.

DEMAIN
Un maire bien spécial à Winnipeg

PLUS

DES OH! ET DES BAH!

La rubrique qui voit et entend tout

DES CHIFFRES QUI PARLENT

520

Nombre de soldats américains tués en Irak dont le nom et la photo ont été présentés en succession cette semaine lors d'une émission spéciale d'ABC.

2,56

Profit, en milliards de dollars américains, de la pétrolière ChevronTexaco pour le premier trimestre de 2004.

43 220

Nombre de victimes de la route aux États-Unis en 2003.

ICI ET AILLEURS



Le boulevard Saint-Laurent

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

MONTRÉAL
Un petit tour sur la «Mène»?

En fouinant dans les archives du quotidien français *Le Figaro*, on trouve un joli article sur le Plateau Mont-Royal qui en apprendra même aux plus calés des Montréalais. Ainsi, on retrouverait dans ce quartier du centre-ville qualifié de «Mecque du hype (tendance)» des «manufactures de la révolution industrielle (?)» qui ont été «transformées en lofts investis par les artistes». Parle-t-on du même quartier? Plus cocasse, l'auteur de l'article donne un cours de prononciation pour le surnom du boulevard Saint-Laurent, la *Main*. Dites «la mène», nous suggère-t-elle. Un petit tour sur «Cressante», «Ameurst» ou «Atwateur» avec ça?

QUÉBEC
Le DGE pour les défusions?

Le Directeur général des élections (DGE), qui s'occupe des campagnes référendaires sur les défusions dans tout le Québec, demande aux citoyens de leur transmettre tout courrier à... Sainte-Foy. Or cette ville n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2002, du moins jusqu'à nouvel ordre. Parti pris pour les défusions? Non, plutôt un mot d'ordre de Postes Canada qui préfère que ses clients utilisent les adresses pré-fusion pour encore un certain temps.

CORÉE DU NORD
Le sacrifice des «héros»

Plusieurs Coréens du Nord sont «morts en héros» en voulant sauver le portait de leur dirigeant après des explosions de produits chimiques qui ont fait quelque 150 morts la semaine dernière dans le nord du pays. Selon l'agence, quatre personnes au moins se sont sacrifiées pour sauver l'image de Kim Jong-Il et celle de son père Kim Il-Sung, le fondateur du pays. Hommage à la propagande dans un pays où le culte de la personnalité est pratiquement sans équivalent.

ILS, ELLES ONT DIT...

Déçu

«*En politique, tout est immatériel et intemporel, or je suis un homme de rigueur et d'échéance.*»

— Le ministre démissionnaire Marc Bellemare, expliquant son départ du gouvernement Charest.

Pédagogue

«*La dette c'est une carte de crédit. Elle ne s'appelle pas Visa ou Master Card, mais c'est comme une carte de crédit.*»

— Le ministre des Finances, Yves Séguin, commentant à l'Assemblée nationale la taille de la dette du Québec.

Dévoué

«*À la lumière de la façon dont évolue le monde, je pense qu'il s'agit d'une façon très honorable de recueillir des fonds pour des causes environnementales.*»

— Tommy Hol Ellingsen, militant écologiste norvégien ayant mis sur pied un site Internet payant où on peut le voir faire l'amour avec sa conjointe.

EN HAUSSE... EN BAISSÉ



> MOUAMMAR KADHAFI



Le dirigeant libyen, de passage cette semaine à Bruxelles, est de retour dans les bonnes grâces des États-Unis et de l'Europe. Il veut faire de la Libye «un chef de file pour la paix dans le monde». Que le monde se le tienne pour dit.

> LE CANADIEN



Après avoir fait rêver ses partisans en triomphant des Bruins de Boston, la formation montréalaise s'est effondrée misérablement en quatre parties contre le Lightning de Tampa Bay. Bon golf.

> DON CHERRY



Mince consolation pour les amateurs de hockey québécois, le controversé commentateur, spécialiste des sorties désobligeantes contre les joueurs francophones et européens, ne serait pas de retour à CBC l'an prochain.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Paul Martin a rencontré le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie Abdou Diouf, à Montréal, en mars dernier. M. Martin a réitéré le caractère prioritaire du dossier de la diversité culturelle dans son récent discours du Trône.

DIVERSITÉ CULTURELLE

Québec et Ottawa
maintiennent le cap

Les biens culturels ne sont pas des marchandises comme les autres

Les Américains se battent bec et ongles contre l'adoption d'une convention internationale sur la diversité culturelle. Le Québec et le Canada y tiennent au contraire mordicus, et le changement de garde dans les deux capitales n'a pas ébranlé leur volonté de se protéger contre la mainmise étrangère dans ce secteur.



ALAIN BRUNET

Le dossier de la diversité culturelle est d'intérêt mondial. Jugé prioritaire au ministère du Patrimoine canadien, il l'est tout autant au ministère québécois de la Culture et des Communications.

L'enjeu : l'adoption l'an prochain d'une convention internationale sur la diversité culturelle dans le cadre de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Si cette convention a suffisamment de dents, elle deviendra un instrument juridique international qui garantira la capacité des États et gouvernements du monde entier de mettre au point leur politique culturelle et ainsi d'échapper aux ententes commerciales conclues notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Plus concrètement, cette convention garantirait le droit des États de protéger les entreprises nationales d'une mainmise étrangère, de maintenir le soutien financier étatique aux entreprises d'un marché national, d'imposer aux médias traditionnels (télé, radio, salles de cinéma) des quotas de diffusion de productions locales. Cette convention est souhaitée par un nombre croissant d'États dans un contexte où la mondialisation des marchés fragilise les cultures nationales. Les États-Unis, dont la culture et les communications constituent le principal secteur d'exportation, exercent une forte pression pour que cette convention internationale soit une coquille vide.

Un dossier prioritaire

Line Beauchamp, ministre québécoise de la Culture et des Communications : « Si la mondialisation et la libéralisation qui accompagnent la culture apportent avec elles des promesses de développement économique ou social, nous sommes preneurs. Mais le prix à payer sera trop élevé si ce développement signifie l'homogénéisation des cultures. En ce sens, nous avons besoin d'une

convention à l'UNESCO qui ait un poids juridique suffisant pour être vraiment en équilibre avec les accords de libre commerce. »

Même son de cloche chez Hélène Chalifour-Scherrer, ministre du Patrimoine canadien. « Il faut constamment revenir à la charge avec ce dossier-là, a récemment déclaré M^{me} Scherrer à *La Presse*. Le premier ministre (Paul Martin), qui a souligné son engagement dans son discours du Trône, a réitéré le caractère prioritaire de ce dossier lors de sa rencontre récente avec Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie. Nous sommes d'ailleurs en train de créer un réseau international, ayant ciblé plusieurs personnalités, ministres de la Culture, hauts fonctionnaires ou ambassadeurs capables de convaincre leurs homologues », a précisé la ministre.

C'est un défi d'envergure, constate-t-elle, que de convaincre 187

Les États-Unis, dont la culture et les communications constituent le principal secteur d'exportation, exercent une forte pression pour que cette convention internationale soit une coquille vide.

pays de la nécessité d'une convention internationale. La France, la Belgique, le Sénégal, le Chili et le Mexique, entre autres, sont déjà sensibilisés à la question, dit M^{me} Scherrer.

Les Américains, qui ont réintégré les rangs de l'UNESCO, se battent au contraire farouchement pour faire échec au projet. Leur lobby existe d'ores et déjà, et il trouve des appuis auprès des pays scandinaves, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de l'Australie ou de l'Espagne — du moins jusqu'aux dernières élections.

« Les Américains, soulève la ministre Scherrer, reviennent à la charge notamment avec certaines

ententes commerciales bilatérales, mais nous n'avons pas l'intention de laisser aller ce mouvement-là. Nous devons créer un contre-lobby, faire en sorte que le Canada demeure un leader de la diversité culturelle. »

Des positions fermes

À la Coalition pour la diversité culturelle, un organisme canadien de la société civile, on se montre satisfait des positions canadienne et québécoise. « Dès son arrivée au pouvoir, la ministre Line Beauchamp a exprimé les mêmes positions que celles du gouvernement du Parti québécois précédent. De plus, Monique Gagnon-Tremblay (vice-première-ministre et ministre des Relations internationales) et le premier ministre Jean Charest ont maintes fois réaffirmé avec beaucoup de fermeté les principes-clés du dossier. Pour eux, les biens culturels ne sont pas des marchandises comme les autres et ne doivent pas être soumis aux principes usuels des accords de libre-échange », fait observer Robert Pilon, directeur général de la Coalition.

Il se réjouit d'avoir reçu dans ses bureaux montréalais le premier ministre Paul Martin et ses conseillers Francis Fox et Paul Corrievau. « C'est remarquable, car nous n'avons jamais rencontré Jean Charest. Cela étant dit, nous attendons toujours un grand discours de Paul Martin sur la question, au-delà de l'engagement qu'il a pris dans le discours du Trône. Il nous faut un énoncé de positions fermes dans une enceinte internationale, comme l'a déjà fait Jacques Chirac. »

En octobre dernier, pas moins de 86 pays ont soutenu à l'UNESCO le projet de convention. Sept pays, dont les États-Unis, s'y sont opposés. Qu'en sera-t-il en 2005 ?

« Il reste à savoir si on adoptera une déclaration sur la diversité culturelle ou une véritable convention, s'inquiète Robert Pilon. Cette convention donnera-t-elle une véritable base juridique au droit des États de créer, de maintenir ou de développer leur politique culturelle? L'enjeu, il est là.



Lorenzo Tsinsadze, lors d'un voyage en Géorgie (2001 ou 2002) avec une fillette qui serait la petite Lolita. Il voyage beaucoup et dit être dans l'import-export.



Celle qui affirme être Margarita, avec sa fille, Lolita.

Mortes, Margarita et Olena?

Mortes-vivantes, croient plutôt les assureurs

Le Montréalais Lorenzo Tsinsadze n'a pas de veine. En 1999, sa maîtresse part se promener en Géorgie. Elle tombe d'un balcon et meurt. Deux ans plus tard, c'est la femme de M. Tsinsadze qui s'en va en Géorgie. Elle tombe à l'eau et meurt noyée. Cette fois, les assureurs refusent de payer. Ils croient que les deux femmes sont vivantes.

CHRISTIANE DESJARDINS

Margarita Koval, 19 ans, est morte en république de Géorgie le 17 octobre 1999 en tombant d'un balcon. Deux semaines plus tard, elle aurait accouché d'une jolie petite fille, qu'elle a appelée Lolita.

Olena Aleksandrova, 23 ans, a péri noyée le 7 octobre 2001 en république de Géorgie. Elle vivrait maintenant quelque part en Europe de l'Est avec ses deux fillettes.

Ces deux mortes sont vivantes. C'est du moins ce qu'affirment les compagnies d'assurances Industrielles Alliance, Primerica et RBC. Elles refusent par conséquent de payer le fruit de l'assurance-vie d'Olena à son conjoint, Lorenzo Tsinsadze, 28 ans, qui réside à Dollard-des-Ormeaux. On parle ici de gros sous : près de 1,3 million de dollars pour Olena.

Dans le cas de Margarita, « morte » en 1999, la Sun Life a payé 250 000 \$ pour ce décès accidentel. La bénéficiaire n'était nulle autre qu'Olena, à titre d'amie. Et c'est Lorenzo qui appelait régulièrement la compagnie d'assurances pour conclure le règlement, a noté la Sun Life.

Si l'affaire en était restée là, le dossier de Margarita Koval aurait été enterré à jamais. Mais voilà, à l'été 2001, comme Margarita l'avait fait en 1999, Olena prend à son tour une bonne assurance avant de partir pour un petit voyage d'agrément en Géorgie. Cette fois, c'est auprès de trois compagnies d'assurances et pour une

somme beaucoup plus élevée : 1 285 000 \$ au total, prime pour décès accidentel incluse. Pas de chance, Olena meurt elle aussi peu de temps après son arrivée dans ce petit pays près de la Russie.

Elle tombe à l'eau

Le 7 octobre au midi, en pêchant avec trois amis sur le bord du fleuve Mtkvari, elle tombe à l'eau et est emportée par le courant. Ses amis retrouvent son cadavre deux heures après et le transportent à l'hôpital. L'autopsie conclut à l'asphyxie par noyade. Elle est enterrée deux jours plus tard dans le cimetière de Rustavi. Un malheureux accident, attestent les autorités de la Géorgie.

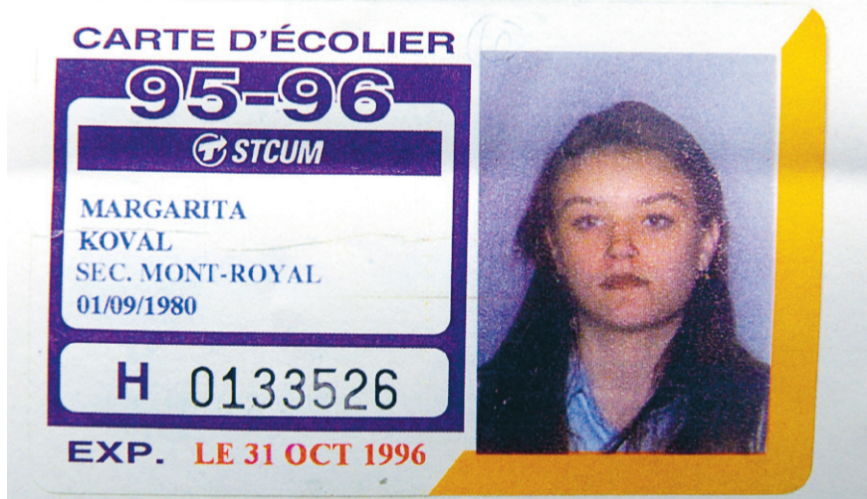
Dans les semaines suivant cette mort soudaine, Lorenzo, le bénéficiaire, réclame le fruit des assurances en présentant l'attestation de décès et d'autres documents apparemment officiels de la Géorgie.

Soupçonnant l'arnaque, les assureurs refusent de payer. Ils dépêchent un enquêteur en Géorgie, qui ne trouve ni la dépouille d'Olena ni les témoins de la noyade. Les prélèvements de sang réalisés lors de l'autopsie ne sont plus disponibles, et les documents du cimetière où elle est censée être enterrée ont brûlé. L'enquêteur fait rouvrir l'enquête par les autorités. La conclusion est la même que la première fois. Il enquête auprès des parents de Lorenzo, qui demeurent en Géorgie. Il va même jusqu'à sonder avec un pic LE lieu de sépulture pour voir s'il y a bien un cercueil.

Lorenzo l'apprend, il est furieux. Il se rend lui-même en Géorgie, fait exhumer la dépouille d'Olena (en avril 2002) et la fait transporter à



Olena Aleksandrova, photographiée sur la table d'autopsie, en octobre 2001.



Margarita Koval en 1995-1996.

Kiev dans le but de la ramener au Canada. Mais c'est la fin de semaine de Pâques, a-t-il raconté à *La Presse* dans une entrevue en septembre dernier. Tout est fermé et les services sanitaires ne veulent pas qu'un cadavre se promène ainsi. Lorenzo se résout à la faire incinérer et revient au Canada avec une urne. Plus moyen d'analyser l'ADN.

Parallèlement, Lorenzo poursuit les trois assureurs en Cour supérieure afin qu'ils honorent leur contrat. *La Presse* raconte l'affaire dans ses pages en septembre 2003. Après, l'enquête fait bouler de neige. La GRC intervient. La Sun Life porte plainte. La section des frau-

dielle Alliance, Jean Saint-Onge. Cet interrogatoire, auquel n'a pas participé l'avocat de Lorenzo, a été déposé au dossier de la cour.

Margarita voudrait revenir, mais comment faire quand, officiellement, on n'existe plus ? En septembre 2002, avec l'aide d'une conseillère en immigration, la mère de Margarita a écrit à Citoyenneté et Immigration Canada pour raconter l'histoire de sa fille. Dans cette lettre, elle fait mention de l'affaire avec la Sun Life. Un coup monté par Lorenzo, soutient-elle. Citoyenneté et Immigration a remis la lettre à la GRC. Devant un récit aussi bizarre, les enquêteurs sont restés sceptiques. Était-ce une jeune fem-

Dans le cas de Margarita, « morte » en 1999, la Sun Life a payé 250 000 \$ pour ce décès accidentel. La bénéficiaire n'était nulle autre qu'Olena, à titre d'amie. Et c'est Lorenzo qui appelait régulièrement la compagnie d'assurances pour conclure le règlement.

des du SPVM lance une enquête. Robert Chartrand, commandant de cette section, confirme l'enquête, mais ne veut pas en dire plus. Les distances la rendent particulièrement difficile, se borne-t-il à dire. Pour le moment il ne peut confirmer que Margarita est vivante.

Margarita veut rentrer au Canada

Loin d'être morte, Margarita Koval voudrait bien revenir au Canada avec sa fillette. C'est du moins ce que sa mère, qui vit toujours au Québec, affirme dans un interrogatoire mené par l'avocat de l'Indus-

me qui inventait une histoire abracadabrante pour venir s'établir au Canada ? L'enquête est restée latente jusqu'à l'automne dernier. Aujourd'hui, Margarita mène une vie presque misérable avec sa fillette à Moscou, soutient sa mère. Selon elle, Margarita n'avait que 17 ans quand elle s'est entichée de Lorenzo, à Montréal. Celui-ci était déjà avec Olena à l'époque. Quoi qu'il en soit, Margarita est devenue enceinte. Lorenzo l'aurait convaincue de s'assurer, puis de partir en Géorgie pour y simuler une mort accidentelle. « Il a joué avec son

coeur et ses émotions », estime la mère de Margarita.

Quand sa fille a quitté le Québec pour la Géorgie, en septembre 1999, elle était enceinte de près de huit mois. Le matin du 17 octobre, en voulant cueillir un fruit dans un arbre, elle est tombée d'un balcon et s'est tuée. La mère de Lorenzo était présente lors de l'incident. « Un malheureux accident sans responsable », a-t-on conclu dans les documents de la Géorgie. Pour mieux berner les assureurs, Margarita s'est même fait photographier dans un cercueil. Après sa mort, elle a évidemment changé d'identité.

Pour sa peine, elle devait recevoir de l'argent et vivre avec Lorenzo en Europe de l'Est. Celui-ci, toujours selon la mère de Margarita, avait même songé à vivre sous un même toit avec Margarita, sa maîtresse, et Olena, sa conjointe, même si les deux femmes se détestaient.

Mais Lorenzo n'aurait envoyé que des miettes à Margarita, et il l'aurait finalement plus ou moins abandonnée. Il vivait à Dollard-des-Ormeaux avec Olena et leurs deux enfants, jusqu'à ce que celle-ci parte à son tour pour son « dernier » voyage.

Les compagnies d'assurances sont persuadées que les deux femmes sont vivantes. Dans le dossier de cour, on peut voir des photos d'une jeune femme avec une fillette. Il s'agit de Margarita et de sa fille, Lolita, affirme la mère de Margarita. Sur d'autres photos, on peut voir Lorenzo avec cette même fillette.

En ce qui concerne Olena, les assureurs ne disposent pas de telles photos, mais un pathologiste de Montréal, le Dr Claude Pothel, a analysé le rapport du pathologiste de la Géorgie qui aurait pratiqué l'autopsie de la noyée. Et il y aurait fait des trouvailles intéressantes...

Si les mortes sont vivantes, et si toute cette affaire est une arnaque, comment Lorenzo a-t-il pu se procurer des attestations de décès et autres documents officiels de la Géorgie ?

« Vous ne savez pas que l'on peut tout acheter ou vendre en Géorgie ? » a rétorqué la mère de Margarita lorsqu'elle a été interrogée à ce sujet par l'avocat de l'Industrielle Alliance, Jean Saint-Onge.

Fort de toutes ces nouvelles données, M^e Saint-Onge voudrait bien réinterroger Lorenzo Tsinsadze. Il vient de s'adresser à la Cour supérieure pour pouvoir le faire. Mais voilà, Lorenzo est parti en Géorgie à l'automne et n'est toujours pas revenu. Ses deux enfants sont aussi là-bas. Lorenzo soutient que son retour

est retardé par la situation politique dans le pays et surtout par la mort de son père, survenue en novembre.

On meurt beaucoup autour de Lorenzo.

Son avocat, Jean Blaquière, s'est désisté dans deux des trois poursuites contre les assureurs parce que, en l'absence de Lorenzo, il n'a pu mettre les dossiers en état à temps. Mais il représente toujours Lorenzo contre l'Industrielle Alliance. Il n'a pas voulu commenter cette affaire. « Ce sera au juge du procès d'évaluer », a-t-il dit.

MONDE

Accueil festif à Dublin pour l'Europe des 25

L'addition de 10 nouveaux membres se veut la fin ultime de la Guerre froide

PAUL AMES
ASSOCIATED PRESS

DUBLIN — L'Europe des 25 est née. Les chefs d'État et de gouvernement de la nouvelle Europe élargie se sont retrouvés hier à Dublin pour un premier sommet, une « journée de bienvenue » historique et symbolique pour célébrer l'arrivée de Chypre, de Malte et de huit anciennes républiques communistes, mettant ainsi un terme définitif à la Guerre froide.

« Ce 1^{er} mai 2004 est un jour d'espoir et de possibilités », a déclaré le premier ministre irlandais Bertie Ahern, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne. « Aux peuples d'Europe qui nous rejoignent aujourd'hui, je tends la main de l'amitié et j'adresse une centaine, un millier de *bienvenue*. »

M. Ahern a rappelé aux autres dirigeants européens que la « première grande tâche » serait d'adopter la future Constitution de l'Union européenne.

Le président polonais Alexandre Kwasniewski, dont le pays a jusqu'à présent rejeté les nouvelles règles de vote contenues dans le projet de Constitution, s'est voulu rassurant sur ce point en arrivant à Dublin. Il a affirmé que la Pologne était prête au compromis et ne serait pas « un fauteur de trouble ». « Nous voulons avoir un traité constitutionnel », a-t-il assuré.

Les dirigeants des prochains pays à frapper à la porte de l'Europe étaient également présents à Dublin : la Roumanie et la Bulgarie, qui espèrent adhérer en 2007, et la Turquie, représentée par son premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, qui souhaite ouvrir l'année prochaine les pourparlers en vue de son adhésion.

Les festivités ont débuté, en présence des 25 dirigeants, par une cérémonie au cours de laquelle les drapeaux de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Lituanie, de la Lettonie, de l'Estonie, de Chypre et de Malte étaient hissés devant la résidence de la présidente irlandaise, Mary MacAleese, à Dublin.

Après, une cérémonie eucharistique de « prières pour l'Europe » avait rassemblé religieux chrétiens, musulmans et juifs au château de Dublin.

Toute la nuit, feux d'artifice, lâchers de ballons, musique et célébrations de rues avaient marqué ce que plusieurs considèrent comme le retour dans le giron européen des nouveaux États-membres, dont huit sont issus de l'ancienne zone d'influence soviétique.

Les cérémonies en Irlande allaient des danses folkloriques slovaques à Cork, à la lecture de poètes hongrois à Sligo, en passant par le banquet de spécialités d'Europe orientale dans les rues de Dublin.

Les inquiétudes diverses liées à l'élargissement ont été laissées de côté, jusqu'au prochain sommet des 25, à la mi-juin à Bruxelles, pour laisser la place aux festivités et symboles.

Dans un article publié vendredi dans *The Times*, le premier ministre britannique Tony Blair a écrit qu'avec l'arrivée de 74 millions de personnes au sein de l'UE, « cela crée un marché élargi de 450 millions de consommateurs qui augmentera la prospérité, le commerce, l'investissement et les emplois dans l'Europe agrandie ».

Quelque 5000 policiers et 2000 soldats irlandais étaient mobilisés pour la sécurité de la rencontre, ainsi que la marine et l'armée de l'air. Le lieu des cérémonies était sous haute surveillance et les routes y menant étaient fermées à la circulation jusqu'à aujourd'hui.

On craint notamment la présence des organisations de gauche qui ont annoncé leur intention de manifester contre plusieurs aspects de la politique européenne qu'ils dénoncent, la coopération policière renforcée, le durcissement de la lutte contre l'immigration ou la promotion du libre-échange.

Ces organisations ont annoncé leur intention de manifester de manière pacifique, sans affronter les forces de sécurité qui disposent d'unités spécialisées entraînées spécialement ces derniers mois dans la perspective de ces événements. Mais les responsables des services de sécurité estiment que 250 extrémistes se sont rendus à Dublin dans l'espoir de perturber les cérémonies, a indiqué un porte-parole de la police, John Farrelly.



PHOTO AFP

Les tensions occasionnelles qui marquent les rapports entre le premier ministre britannique Tony Blair et le président français Jacques Chirac ont paru absentes hier lors des festivités qui ont marqué, à Dublin, l'intronisation de 10 nouveaux pays à l'Union européenne, devenue ainsi un regroupement de 25 pays et un marché de 450 millions de consommateurs

Castro qualifie l'UE de « mafia »

AGENCE FRANCE-PRESSE

LA HAVANE — Loin de saluer l'Europe des 25, le président cubain, Fidel Castro, l'a traitée hier de « mafia » devant 1 million de Cubains rassemblés place de la Révolution pour le 1^{er} mai.

Dans un discours de près de deux heures, Fidel Castro, 77 ans, apparemment en grande forme, s'en est pris aussi au président

américain, George W. Bush — « peut-être est-il injuste de le taxer de führer », a-t-il lancé — et multiplié les flèches tous azimuts contre les pays critiques de la situation des droits de l'homme à Cuba.

En ouverture, le chef de l'État cubain a attaqué sur le vote de la Commission des droits d'homme (CDH) de l'ONU à Genève, où Cuba — à une voix près — a éco-

pé le 15 mars d'une motion « regrettant » la vague de condamnations des dissidents l'an dernier.

« Comme toujours, l'Union européenne a voté en bloc, telle une mafia alliée et subordonnée à Washington », a-t-il déclaré devant les Cubains mobilisés dès l'aube pour l'occasion, avant de dénoncer la « nuée de renégats » qui a joint ses voix à Genève « à la mafia de l'Union européenne ».

Au moins six Occidentaux assassinés en Arabie Saoudite

ASSOCIATED PRESS

RIYAD, Arabie Saoudite — Des assaillants ont ouvert le feu hier dans un complexe pétrochimique de Yanbu (nord-ouest), tuant deux Américains, deux Britanniques et deux Australiens, selon des diplomates occidentaux. Quatre terroristes et un policier saoudien ont également trouvé la mort, alors que 25 personnes ont été blessées.

La plupart des victimes travaillaient à ce site pétrochimique codirigé par le groupe pétrolier américain Exxon Mobil et la compagnie saoudienne SABIC. Quatre autres Occidentaux — deux Américains et

deux Canadiens — ont été blessés dans l'attaque, selon la multinationale ABB qui les employait, ainsi que des diplomates. Ils travaillaient pour ABB-Lummus, la division énergie du géant de l'ingénierie.

Le ministère saoudien de l'Intérieur a confirmé l'attaque, indiquant que trois terroristes ainsi que plusieurs Saoudiens et ressortissants étrangers avaient été tués. Un responsable de la sécurité a ensuite annoncé que le quatrième terroriste était mort de ses blessures. Les diplomates européens ont précisé qu'un membre de la Garde nationale saoudienne avait été tué et un

capitaine de police grièvement blessé.

Des assaillants ont ouvert le feu sur le site où travaillaient ces Occidentaux. Selon le ministère saoudien de l'Intérieur, quatre personnes ont tiré avant de s'enfuir. Trois ont été tuées par les forces de sécurité et la quatrième arrêtée. Un diplomate canadien à Riyad a fait état de deux Canadiens hospitalisés, sans connaître leur état.

« Quatre individus ont pénétré dans les bureaux d'un entrepreneur saoudien et tiré indifféremment sur des employés saoudiens et étrangers », a précisé le Ministère dans un communiqué. Les assaillants se

sont ensuite enfuis dans des quartiers d'habitation de Yanbu et ont dérobé des voitures, « mais les forces de sécurité ont pu tuer trois d'entre eux et blesser et capturer le quatrième », au terme d'une fusillade devant un hôtel Holiday Inn.

Un habitant de Yanbu joint par téléphone a déclaré que la police avait mis en place des barrages dans toute la ville, empêchant certains Occidentaux travaillant dans le pétrole de rejoindre leur poste.

À Washington, le département d'État s'est borné à confirmer le bilan américain : deux morts et deux blessés hospitalisés. « Nous travaillons avec les autorités (saoudien-

nes) pour établir les faits », a déclaré une porte-parole, Susan Pittman, en précisant que des responsables consulaires américains allaient se rendre à Yanbu, une ville située à 900 km à l'ouest de la capitale Riyad et à 350 km au nord-ouest de Djeddah.

À Londres, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, le prince Turki al-Fayçal, a rendu hommage aux victimes. « Nous ne nous laisserons pas décourager par cet incident brutal dans lequel des vies innocentes ont été perdues et de nombreuses personnes blessées dans un déchaînement aveugle et mal-faisant de violence ».

Le mystère Torrijos hante les présidentielles au Panama

FREDERIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

PANAMA CITY — Au Panama, un mystère entoure la personnalité de Martin Torrijos, candidat aux élections présidentielles d'aujourd'hui et donné favori dans les sondages avec 20 points d'avance. Président du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), membre de l'Internationale socialiste, il refuse d'être classé à gauche.

Installé aux États-Unis pendant la moitié de sa vie, n'ayant qu'un poste de vice-ministre de la Justice comme expérience gouvernementale, son nom a pourtant marqué l'histoire. Martin, 40 ans, est en effet le fils d'Omar Torrijos, qui a dirigé le Panama d'une main de fer entre 1968 et 1981. Une « dictature avec un cœur », selon la propre expression du caudillo, dont l'héritage divise encore les 3 millions de Panaméens.

Pour certains, le « leader suprême de la révolution » reste le signataire adulé du traité Carter-Torrijos, en 1977, qui ratifiait le départ progressif des États-Unis de la zone du

canal de Panama. Cet admirateur de Fidel Castro, compagnon de route des sandinistes au Nicaragua, a également imposé un code du travail et une réforme agraire... tout en faisant du Panama un paradis fiscal et un centre bancaire florissant. Pour les héritiers du président Arnulfo Arias, président renversé par Torrijos, ce dernier n'est en revanche qu'un dictateur dont les hauts faits se résument à l'interdiction des partis politiques, à l'annulation des élections et à l'exécution d'opposants.

Trente ans plus tard, si l'on excepte la candidature de Ricardo Martinelli, un entrepreneur hors parti, ces deux camps continuent de s'affronter. Mireya Moscoso, veuve d'Arnulfo Arias et actuelle dirigeante du Panama, soutient Jose Miguel Aleman, ancien ministre des Affaires étrangères.

Guillermo Endara, autre candidat « arnulfiste », a pour sa part axé sa campagne sur la lutte contre la corruption. Cet ancien président, qui a assuré la transition démocratique après la capture du général Noriega par l'armée américaine, en 1989,

est l'un des rares politiciens à être jugé honnête par les Panaméens, ce qui lui vaut la deuxième place dans les enquêtes d'opinion. « Non seulement il a organisé les premières élections libres, écrit l'éditorialiste Guillermo Sanchez Borbon, mais il a sorti le pays de la ruine économique, politique et morale dans laquelle il était plongé. »

Mais c'est surtout Mireya Moscoso, dont le taux de popularité ne dépasse pas 20 %, qui a été la cible de Martin Torrijos dans son discours de fin de campagne, mercredi dernier. Entre deux chansons de Ruben Blades, le plus grand artiste panaméen, le candidat du PRD a fustigé les « cinq années d'agonie » de la présidence arnulfiste, dénonçant des dirigeants « qui vivent dans un autre monde », assurant qu'il luttera contre « la pauvreté, la délinquance, la corruption » et ponctuant ses promesses du slogan de sa campagne : « Oui, c'est possible. »

De là à conclure que Martin Torrijos serait un champion des causes populaires, comme son père avait pu l'être, il y a un pas que Luis

Wong, directeur de la recherche à l'université Santa Maria, se refuse pourtant à franchir.

« Le précédent président PRD, qui avait le même discours, a privatisé le téléphone et l'électricité, dressant une bonne partie des plus pauvres contre lui. Martin Torrijos cultive la même ambiguïté. Il est conseillé par d'anciens membres de la Révolution nicaraguayenne, pour laquelle il a d'ailleurs combattu, mais aussi par des membres de la Fondation Libertad, un groupe ultralibéral inspiré par Ronald Reagan ! » indique-t-il.

Un mélange des genres qui n'étonne pas ce diplomate européen en poste à Panama City : « Ici, les notions de droite et de gauche n'ont guère de sens, et les programmes électoraux sont presque identiques ; ils sont tous libéraux tout en se déclarant pour l'emploi, pour le développement des services publics, contre les privatisations. »

Un consensus dont les candidats tentent de sortir en se diffamant copieusement. Martin Torrijos, accusé successivement dans la presse d'avoir participé à un kidnapping,

d'être lié au narcotrafic et de recevoir le soutien de révolutionnaires colombiens, a été la cible privilégiée de ces derniers jours de campagne. « Il ne manque plus que braqueur de banques ou membre d'Al-Qaeda », ironise le candidat du PRD, qui assure que le parti au pouvoir serait même allé jusqu'à rechercher son certificat de naissance... pour vérifier qu'il était bien le fils d'Omar Torrijos.

Plus sérieusement, les arnulfistes dénoncent la présence d'anciens officiers (il n'y a plus d'armée au Panama), rappelant que, sous les différents régimes militaires qui se sont succédés de 1968 à 1989, on a recensé 110 assassinats et disparitions politiques, auxquels il faut ajouter des milliers de plaintes pour torture ou arrestation arbitraire.

Le fils, aujourd'hui, pourrait-il être tenté de suivre le chemin du père ? « Omar est un modèle politique », répond Martin Torrijos, mais son action s'est inscrite dans un temps et des circonstances différentes... J'explore ma propre voie. »

LA PRESSE D'AILLEURS

PLUS



THE NEW YORK TIMES

Indulgents

L'auteur américain Eric Schlosser, à qui le *New York Times* ouvrirait ses pages documentaires la semaine dernière, salue l'indulgence dont fait preuve le Canada à l'égard de la marijuana et tourne en ridicule le zèle — et l'argent — consacrés par les pouvoirs publics aux États-Unis dans la lutte contre sa consommation. L'auteur constate qu'en 1982, 54 % des Américains de 18 à 25 ans avaient déjà consommé de la mari ; semblable sondage en 2002 révèle encore un score de 54 %, en dépit de milliards de dollars dépensés pour son éradication et de lois toutes plus sévères les unes que les autres d'un bout à l'autre du pays. En Louisiane, vendre une once de mari peut coûter 20 ans de prison. Un total de 700 000 personnes ont été arrêtées en 2002 pour crimes liés à la mari, 90 % pour possession simple, laquelle peut conduire à la prison, à la suspension du permis de conduire et à la perte d'emploi. M. Schlosser constate, contre certaines idées reçues, que ce sont souvent les milieux *liberal* qui sont les plus durs dans la lutte contre la marijuana, plusieurs leaders conservateurs se montrant plus accommodants.

THE SUNDAY TIMES

Monuments

Les îles britanniques abritent 80 % des plus vieux arbres du nord de l'Europe, une richesse de plus en plus menacée par une expansion urbaine débridée, l'agriculture, le vandalisme et surtout un climat général de négligence à leur endroit. Et quand on dit vieux arbres, on n'a pas idée : un if d'Ashbrittle, dans le Somerset, a 3878 ans ; un autre dans le Powsys fait 3018 ans ; un autre dans les Highlands du Sud compte 2947 ans. Dans le centre et l'est, toute une variété de chênes anciens meublent le territoire : un Ankerwyke de 2600 ans dans le Berkshire, un Sessile de 1174 ans dans le West Sussex, voire un chêne anglais dans la célèbre forêt de Sherwood. Pas banal non plus, ce frêne de 828 ans dans le Somerset. La qualité de l'âge varie selon l'espèce ; un hêtre de 260 ans est considéré comme un très vieux arbre. Chacun de ces spécimens exceptionnels fait partie de sa petite forêt à conserver. Les amoureux des vieux arbres s'organisent et ciblent 50 sites abritant 50 000 arbres à protéger comme on bichonne les vieux monuments ou immeubles.

THE LOS ANGELES TIMES

Retournements

Qu'on ne s'imagine pas que les José Bové de France ont réussi à tuer McDonald's. Les McDos sont ancrés maintenant dans 1030 établissements répartis dans 750 localités de l'Hexagone et servent un million de repas par jour. Les revenus de McDonald's en France en 2003 ont frisé les 3 milliards de dollars US et les affaires de l'entreprise sont meilleures en France que partout ailleurs en Europe. Et l'entreprise de Chicago met le paquet en marketing : deux diététiciens, Jean-Michel Cohen et Patrick Serrog, viennent de décréter qu'un Big Mac est plus nourrissant qu'une quiche lorraine. McDonald's ouvrira 40 nouveaux restaurants en France en 2004 : c'est 10 % de tous les nouveaux McDos construits dans le monde cette année.

L'INTELLIGENT

Détournements

« Ne buvez plus idiot, buvez engagé ! » dit le slogan de Mecca Cola, une petite entreprise lancée en région parisienne en 2002 pour faire concurrence à Coca Cola. Se présentant comme le premier cola « 100 % militant », Mecca Cola a réalisé en deux ans un chiffre d'affaires de près de 4 millions d'euros, sur écoulement de 20 millions de litres dans les épiceries, les boucheries et les supérettes. L'entreprise compte quadrupler son chiffre d'affaires en deux ans, mais se heurte à la résistance des grandes surfaces. L'ex-journaliste Tawfik Mathlouthi, Français d'origine tunisienne qui a démarré Mecca Cola, explique que « le jour où les gens de la grande distribution comprendront qu'ils se font d'abord du tort à eux-mêmes et qu'ils lésent leurs consommateurs, ils finiront peut-être par venir à nous ». Mecca Cola est née de la réaction arabo-musulmane à la politique américaine au Proche-Orient : 20 % des bénéfices de Mecca Cola après impôts sont versés à des oeuvres caritatives, dont 10 % à l'enfance palestinienne.



Mordechai Vanunu, à sa sortie de prison en Israël, le 21 avril dernier, toujours aussi convaincu d'avoir eu raison de dévoiler de l'information sur les plans nucléaires d'Israël en 1986 et qui avaient fait la manchette du *Sunday Times*, de Londres.

Libération de Mordechai Vanunu, qui a révélé en 1986 le parc nucléaire d'Israël

L'événement rappelle qu'Israël aussi a vécu son petit côté « voyou »



RÉAL PELLETIER

On est à peu près tous le « voyou » de quelqu'un à des degrés divers : le Québec l'est par rapport à un certain Canada ; le Canada par rapport à certains Américains militaristes ou protectionnistes ; la France par rapport aux atlantistes ; les États-Unis par rapport à beaucoup de monde autour du globe. Et Israël enfin par rapport au Proche-Orient et aux communautés arabe et musulmane élargies.

Dans le langage de la diplomatie actuelle, le critère qui en est venu à reconnaître officiellement le caractère de « voyou » est la possession et l'utilisation virtuelle d'armes de destruction massive, au sommet desquelles on retrouve ce bon vieux nucléaire.

La Corée du Nord à ce titre éternelle aujourd'hui beaucoup de monde, suivie du Pakistan et de l'Inde ainsi que de ce détenteur potentiel qu'est l'Iran. Les États-Unis, la Russie, la Chine, La France et la Grande-Bretagne inquiètent moins. Quant à Israël, l'actualité n'évoque guère sa qualité nucléaire, pourtant vivement ressentie dans son entourage arabe et musulman immédiat. Il a fallu la libération, ces jours derniers, après 18 ans d'emprisonnement, de Mordechai Vanunu, pour que remonte à la surface cette spécificité israélienne.

Une histoire considérable

C'est une grande histoire d'espionnage, comme les Britanniques les aiment, que celle de Mordechai Vanunu, qui fut emprisonné en 1986 pour avoir livré au *Sunday Times*, de Londres, des secrets nucléaires d'Israël. L'homme avait joué cette année-là le rôle de ce qu'on appelle, dans le jargon actuel des politologues anglosaxons, le *whistleblower*, c'est-à-dire le fonctionnaire qui, sur la place publique ou autrement, attire l'attention sur des initiatives gouvernementales qui ne lui paraissent pas conformes à la norme.

À sa sortie de prison le 21 avril dernier, à 11 h, Mordechai Vanunu criait à qui voulait l'entendre qu'il était « fier et heureux d'avoir révélé les secrets nucléaires d'Israël ». Brandissant des deux bras et de quatre doigts le « V » de la victoire, il a rassuré son audience en affirmant que l'État hébreu « n'a pas besoin de l'arme nucléaire maintenant que le Proche-Orient est dénucléarisé ».

Mais il n'y avait pas que des partisans et des observateurs d'Amnistie Internationale pour accueillir M. Vanunu à la sortie de la prison de

Shikma, à 60 km au sud de Tel Aviv : des spectateurs visiblement fiers approuvaient d'invectives — « Mort à l'espion, mort au traître ! » — et de crachats la limousine dans laquelle le prédicateur tardait à s'engouffrer, explique le reporter Jacques Bertoin, de l'hebdomadaire *Jeune Afrique-L'Intelligent*.

Les gens d'Amnistie ont constaté avec plaisir que l'homme ne semblait pas avoir trop souffert de sa longue période d'internement. M. Vanunu, lui, parle volontiers des conditions « barbares et cruelles » qui lui furent imposées : près de 12 années dans une cellule exiguë meublée, si l'on peut dire, d'une table, d'une chaise, d'une fente étroite pour laisser filtrer la lumière et d'un trou dans le sol pour le restant. Une heure toutes les deux semaines pour converser avec les siens à travers une vitre blindée. Puis, six autres années en compagnie de détenus triés sur le volet, jusqu'à ce que le compte soit bon, au jour près : 18 ans de captivité pour deux rouleaux de pellicule que M. Vanunu n'avait même pas volés.

Une soixantaine d'images

Retour à la case départ. En 1985, raconte *L'Intelligent*, Mordechai Vanunu s'ennuie ferme dans le très secret centre nucléaire israélien de Dimona, en plein désert du Néguev. Simple veilleur de nuit, il devient chef d'équipe : « Circulez, il n'y a rien à voir ! » Pour avoir enfreint la consigne, deux avions égarés se sont déjà fait abattre par des missiles enfouis dans le sable. M. Vanunu en a plein le dos de son travail et, pour mémoire semble-t-il, il dissimule un appareil photo dans sa serviette et mitraille son lieu de travail : une soixantaine de clichés sur lesquels on ne voit, bien sûr, pas de bombes, mais qui font apparaître très distinctement des installations censées n'avoir jamais existé.

Mis à pied pour raisons de réduction de personnel, M. Vanunu file vers l'Asie en avion, avec ses pellicules. Hébergé dans des monastères, ce juif issu d'une famille pieuse du Maroc se convertit au bouddhisme. Il s'embarque ensuite pour l'Australie où, complètement fauché, il est recueilli par un pasteur anglican qui lui trouve un emploi de chauffeur de taxi. Il se convertit, alors, au christianisme, mais cette fois avec conviction : il prie, il prêche et n'hésite pas, pour donner du corps à ses sermons, à brandir les photos des installations maudites où il a lui-même péché.

Contacts avec la presse

Un journaliste colombien en chômage, Oscar Guerrero, s'intéresse à lui. On prend contact avec le *Sydney Morning Herald* et *The Age*, de Melbourne. Personne ne les prend au sérieux. On établit alors la commu-

nication avec le *Sunday Times*, de Londres, qui dépêche à Sydney un journaliste d'enquête, Peter Hounam, qui s'installe chez M. Vanunu, pendant qu'un autre reporter s'informe sur le personnage en Israël.

Guerrero dans l'intervalle propose les photos au tabloïd anglais *Daily Mirror* et elles se retrouvent au Mossad, le service d'espionnage israélien.

Consternation à Jérusalem

Le premier ministre Shimon Pérès ordonne qu'on lui livre « à tout prix » le photographe, mais celui-ci a déjà été amené à Londres par Peter Hounam. Pendant que les gens du *Sunday Times* le cuisinent, M. Vanunu sent autour de lui « comme des frémissements d'inquiétude », raconte *L'Intelligent*. Ses poursuivants l'ont vite repéré. Avertie par le contre-espionnage anglais, la première ministre Margaret Thatcher s'oppose formellement à une action israélienne illégale en sol britannique.

Le *Daily Mirror* de Robert Maxwell, près d'Israël, se contente d'une campagne pour discréditer à l'avance des documents qui paraîtront de façon imminente. Mais le génie du Mossad ne s'arrête pas là : on refille entre les pattes de M. Vanunu une certaine Cindy, jeune Américaine blonde de 25 ans qui se dit esthéticienne en vacances à Londres. Rencontre fortuite dans Leicester Square et Mordechai Vanunu tombe dans le panneau. Cindy ne veut pas faire « ça » dans une chambre d'hôtel et elle l'invite chez sa soeur, qui lui prête son appartement à Rome. Dans le petit appartement de Rome, ce sont des paires de bras solides qui attendent M. Vanunu, que l'on assomme et que l'on drogue. Mordechai se réveillera plus tard dans un bateau battant pavillon diplomatique en route vers le port d'Ashdod, en Israël.

Affolement à Londres, où le *Sunday Times* publie son scoop : photos des installations nucléaires accompagnées des infos disponibles. Consternation dans le monde. Pendant sa détention, Vanunu sera cinq fois nommé pour le Nobel de la paix.

Liberté restreinte

À sa sortie de prison, il est accueilli par les plus hautes autorités catholiques d'Israël. Un vieux couple de pacifistes du Minnesota lui promet un accueil doré aux États-Unis. L'Université de Tromsø, en Norvège, le fait docteur *honoris causa*. M. Vanunu dit ne plus avoir de scoop à livrer à quiconque, mais l'État hébreu lui interdit de se rendre à l'étranger pendant un an, le contraignant de rendre compte de ses projets de déplacements en Israël, lui interdit d'approcher ports et aéroports et l'empêche de « nouer des contacts sans autorisation préalable » pour les six mois à venir.

ble » pour les six mois à venir.

M. Vanunu récolte ainsi une gloire bien fragile pour avoir agi selon sa conscience. Peter Hounam, le journaliste d'enquête du *Sunday Times*, était présent à la sortie de prison de M. Vanunu et l'a entendu dire : « Je suis fier et heureux d'avoir fait ce que j'ai fait. Je n'ai pas (d'autres) secrets. »

Et l'ex-détenu d'ajouter : « Je ne veux pas faire de tort à Israël. Je ne m'intéresse pas à Israël. Je veux vous dire quelque chose de très important : j'ai souffert ici pendant 18 ans parce que je suis chrétien, parce que j'ai été baptisé dans la chrétienté. Si j'avais été juif, je n'aurais pas été confiné à l'isolement ici pendant 18 ans. »

Les révélations de Mordechai Vanunu en 1986 auront suscité un formidable intérêt, qui ne se dément pas depuis dans les milieux diplomatiques, même si on en parle peu dans le débat public sur le parc nucléaire d'Israël.

Le parc israélien

Le *Sunday Times* s'appuie sur des sources de l'espionnage américain pour écrire qu'Israël dispose aujourd'hui de 75 à 130 bombes nucléaires :

>> des Jericho I montés sur 11 missiles d'origine française d'une portée de 1500 km ;

>> d'autres, aéroportés montés sur des missiles Popeye II, d'une portée de 150 km ;

>> d'autres déployables sur missiles de croisière à partir des sous-marins, acquis en l'an 2000 ;

>> d'autres à caractère tactique pour protéger des endroits stratégiques.

Du sacré bon matériel pour un État qui aime batifoler hors des sentiers battus, un État dont le premier ministre, Ariel Sharon, s'amuse à jouer les tireurs embusqués contre les chefs du Hamas et menace de passer le leader palestinien Yasser Arafat dans le même moule, contre toute attente internationale. L'Israël d'Ariel Sharon s'affuble ainsi à son tour du titre de voyou aux yeux de la région, mais aussi d'une partie du reste du monde, constate dans le *Washington Post* le professeur de droit Michael P. Scharf, de la Case Western Reserve University et ex-fonctionnaire du département d'État.

Mais le « voyou » de circonstance, selon le professeur Scharf, pourrait ici ne pas violer le droit international, pas plus que les règles morales de la guerre contenues dans les conventions de Genève. L'expert constate néanmoins que cette politique d'assassinat sélectif, pour légale qu'elle soit, ne peut que multiplier plutôt que diminuer la masse des ennemis.

OUGARIT

Une Suisse avant la lettre au Proche-Orient

La ville d'Ougarit, qui a fleuri il y a 3500 ans, constitua un oasis de culture et de prospérité dans un monde guerrier. Des spécialistes y situent les débuts du monothéisme et de l'écriture.

MATHIEU PERREAULT

Un peu avant d'arriver à la Turquie, à peu près à la hauteur d'Alep, en Syrie, l'Euphrate vire franchement vers le nord. Ce coude est l'endroit où la distance entre le célèbre fleuve et la mer Méditerranée est la moins grande. Cette particularité de la géographie a permis à une ville située à la frontière des empires hittite et égyptien de connaître la prospérité, environ 1300 ans avant notre ère, il y a donc presque 3500 ans.

Ougarit, qui se trouvait sur le bord de la mer à 200 kilomètres de l'Euphrate, était un carrefour commercial si important qu'elle se retrouve au centre des innovations religieuses et linguistiques de cette époque charnière pour la civilisation occidentale. La ville a connu l'un des premiers alphabets et on y trouve les éléments constitutifs du monothéisme juif. Qui plus est, les ruines de cette ville découvertes en 1929 et maintenant en territoire syrien, livrent des témoignages cruciaux sur la grande migration des « peuples de la mer » qui a déstabilisé tout le nord-est de la Méditerranée au tournant du premier millénaire avant notre ère.

« Ougarit bénéficiait d'une position géographique extraordinaire », explique Pierre Bordreuil, professeur au Collège de France à Paris, qui donnait il y a quelques semaines une conférence sur le sujet à l'Université de Sherbrooke, pour marquer à la fois le 75^e anniversaire de la découverte de la ville et le 50^e anniversaire de la fondation de l'institution des Cantons-de-l'Est. « Elle était en face de Chypre, et était située au point où l'Euphrate, un fleuve qui va jusqu'au golfe Persique, est le plus rapprochée de la Méditerranée. C'est une position extraordinaire pour le commerce : on a retrouvé à Ougarit des lapis lazulis d'Afghanistan. »

Ougarit, qui comptait probablement 10 000 habitants, était située à quelques kilomètres de l'endroit où est située la ville moderne de Ras Shamra. Les terres fertiles qu'elle contrôlait ne faisaient que 30 kilomètres par 60. Elle était protégée au nord et à l'est par des montagnes faisant partie de la même faille géologique que le Jourdain et le Rift africain, où ont été retrouvés les os des premiers humains, comme la célèbre Lucy.

« Elle constituait l'un des royaumes tampons qui séparaient les royaumes hittite et égyptien, après la grande bataille de Kadesh, en Anatolie, qui avait fixé leurs frontières en 1275 », dit M. Bordreuil, en entrevue dans le bureau du professeur de théologie Jean-Marc Michaud, de l'Université



Statuette du dieu El découverte en 1988 dans des débris provenant d'un temple.

de Sherbrooke, qui participe aux fouilles d'Ougarit depuis l'an dernier. « Entre deux puissants voisins, elle n'avait pas besoin d'une grande armée pour être en sécurité. C'était en quelque sorte la Suisse de l'époque. Elle a bénéficié d'une paix très longue et a pu se consacrer au commerce. Elle a accueilli des gens de tous les pays. On y parlait huit langues, on en écrivait cinq. Il y a eu à Ougarit une activité intellectuelle très intense. »

Deux dieux

On trouve à Ougarit, qui est située à 400 kilomètres au nord de Jérusalem, les ferments du monothéisme du judaïsme. « Le polythéisme s'était concentré à Ougarit sur deux dieux plus importants, explique M. Bordreuil. Il y avait Baal, un jeune actif, maître de la vie, de la guerre, un dieu combattant. Et aussi El, un vieux sage, le créateur. Or, on retrouve dans la Bible ces deux faces fusionnées dans le même dieu, qui est tantôt un jeune guerrier, tantôt un juge à la barbe blanche. »

Ougarit est la découverte majeure en études bibliques depuis qu'on fait de l'archéologie, selon l'épigraphiste parisien. « Elle est plus importante que les manuscrits de la mer Morte, qui ne constituent que l'expression d'une communauté marginale. Les tablettes d'Ougarit nous donnent un aperçu de la littérature locale des Hébreux, des Phéniciens et des Araméens quelques siècles avant le judaïsme. Il ne s'agit pas d'un culte au dieu de l'écriture, comme en Égypte, mais d'une culture laïque de lettrés qui traduisent la piété locale. »



Cette tête de jeune homme en ivoire incrusté de métal et de pierre a été découverte en 1954 dans le Palais royal. Elle est exposée au musée de Damas. Hauteur: 15 cm.

Pour réguler les échanges économiques, on rédigeait des ententes comme celle-ci à l'intention des marchands. Imprimé en dépression au milieu de la convention économique, le sceau royal donne force de loi à l'entente. Découvert en 1953 dans le Palais royal, l'objet est exposé au Musée de Damas.

PHOTOS JOCELYN RIENDEAU, LA TRIBUNE

Le parallèle ne s'arrête pas là, selon M. Bordreuil. Même le Nouveau Testament pourrait avoir des sources cananéennes — Ougarit faisait partie du pays de Canaan. Dans les évangiles de Matthieu, Marc et Jean, la multiplication des pains est suivie par la marche sur les flots. Or, Baal était à la fois le vainqueur de la mer et celui qui donnait leur nourriture aux hommes. « On trouve aussi dans un texte rituel d'Ougarit une prescription de sacrifice pour les gens qui nous ont opprimés. C'est un concept à l'opposé de la vengeance, très en avance. »

Emprunts littéraires

« Les textes d'Ougarit et de la Bible sont très différents, dit M. Bordreuil. D'un côté, très immédiat, de l'autre une réflexion de plusieurs siècles sur l'exode et la chute. Mais il y a des analogies. Un même réservoir d'images littéraires, de procédés littéraires. Plusieurs emprunts sont clairs. Dans la Bible, le prophète Élie montre la supériorité de Yahvé sur Baal en appelant la pluie, justement parce que Baal est le dieu de l'orage. On voit chez Yahvé deux caractères, correspondant à Baal et El, que la réforme mosaïque rassemble en un seul : dans l'Exode 15, Yahvé est un homme de guerre, mais dans Daniel 7, il est un homme âgé aux cheveux blancs. »

La syntaxe biblique a aussi progressé. « On lit dans la Bible, « Il y a trois choses que j'ignore et quatre que je ne connais pas », et à Ougarit, « Ta femme te donnera sept fils, même huit fils elle te donnera » : il s'agit



du même procédé littéraire d'ajout. Ougarit a aussi permis de mieux préciser les termes de la Bible : dans le passage qui parle d'une bamothemo, qu'on traduisait par « colline », on lisait : « Tes ennemis viendront te corrompre, mais toi tu fouleras leur colline » ; on sait maintenant qu'à Ougarit, le mot équivalent, bama, signifiait le dos, ou la croupe, ce qui rend le passage de la Bible plus cohérent. »

Ougarit est disparue en 1185, victime des « peuples de la mer », les Philistins de la Bible, qui ont mystérieusement dévasté l'empire hittite voilà 3200 ans. « On voit dans les textes d'Ougarit des avertissements de Crète, de Chypre, à propos de ces peuples de la mer, dit M. Bordreuil. Puis, plus rien. »

De dimensions diverses, les tablettes servaient de support d'écriture pour différents usages: inventaires, listes, recensement, lettres personnelles, traités, mais aussi textes littéraires sur les mythes et légendes d'Ougarit.



Le premier alphabet

L'histoire moderne d'Ougarit est exceptionnelle à cause du travail de moins des premiers archéologues français qui y ont travaillé. Par extrapolations avec des langues semblables, ils sont arrivés à déchiffrer l'alphabet cunéiforme, avant même d'avoir trouvé les premiers alphabétiques qui ont confirmé leurs déductions.

Les premiers archéologues ont déduit qu'il s'agissait d'une langue sémitique dont les mots provenaient de racines à trois consonnes, comme en arabe. « Ils ont isolé les lettres pendant un an et sont arrivés à un abécédaire qui s'est révélé très semblable à celui qui a finalement été découvert en 1939, dit Pierre Bordreuil, du Collège de France. Ils ont par exemple trouvé que les mots étaient séparés par des traits verticaux, et que les tablettes commençaient

par la préposition « li », qui signifie « pour ». Quand le premier abécédaire a été trouvé, tous les textes avaient déjà été interprétés. »

Ougarit prouve que les Phéniciens, un peuple qui a vécu un peu au sud de la ville mais un peu après, n'ont pas inventé l'alphabet, comme on le croyait généralement. « Diodore de Sicile, qui a vécu entre 90 et 20 avant notre ère, a écrit que ce ne sont pas les Phéniciens qui ont inventé l'alphabet, mais les Syriens. Je crois qu'il s'agit d'Ougarit. Les Phéniciens ont simplement transformé les lettres cunéiformes d'Ougarit en signes linéaires. »

Il existe des traces au 15^e siècle avant notre ère, au Sinaï, de quelques mots formés à partir d'un alphabet, qui n'a cependant pas eu d'héritier, selon M. Bordreuil. « L'apparition

de l'alphabet est très important pour la civilisation. C'est un paradoxe important que moins un signe a une valeur phonétique importante, moins il faut de signes pour écrire un langage. Les Sumériens avaient des idéogrammes équivalents à des syllabes, et avaient besoin de centaines de signes. »

M. Bordreuil a découvert en 1986 des archives encore plus importantes que le palais royal, découvert par hasard par un paysan en 1928, et où les fouilles ont commencé en 1929. Les fouilles ont bénéficié récemment d'un coup de pouce du gouvernement syrien, qui veut mettre en échec les partis islamistes en insistant sur le passé lointain de la Syrie. « Ougarit a figuré sur le plus gros billet de banque syrien pendant 40 ans », observe M. Bordreuil.



PHOTO JOCELYN RIENDEAU, LA TRIBUNE

On a découvert en 1948 cet abécédaire qui présente le système alphabétique d'Ougarit. Il s'agit d'une tablette d'argile où on a gravé, quand la terre était encore molle, les trente signes cunéiformes écrits de gauche à droite, sur trois lignes. L'objet mesure environ de 5 cm par 2 cm.

Les objets qui apparaissent dans cette page ont été prêtés pour la photo par M. Jean-Marc Michaud de l'Université de Sherbrooke.